

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Auteur(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Adresse	Paris : Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers, 193?-194?
Nombre de volumes	8
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-E
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Notice complète	https://www.sudoc.fr/236487558
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E
LISTE DES VOLUMES	
	N°59. Avril 1937
	N°63. Septembre-Octobre 1937
	N°64. Novembre 1937
	N°66. Janvier 1938
	N°69. Avril 1938
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	N°74. Novembre 1938
	N°81. Novembre 1940
	N°82. Avril 1942

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Auteur(s) volume	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Volume	N°74. Novembre 1938
Adresse	Paris : Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers, 1938
Collation	1 vol. ([8] p.) ; 28 cm
Nombre de vues	12
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-E (6)
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Thématique(s)	Histoire du Cnam
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/02/2022
Date de génération du PDF	06/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://www.sudoc.fr/236487558
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E.6

Note de présentation des revues des associations des élèves du Cnam

Le 7 mai 1908, les statuts de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers sont votés. Cette société a pour objectif d'être, d'une part, un intermédiaire entre les auditeurs et les professionnels et d'autre part, d'aider les auditeurs à combler leurs lacunes, en donnant par exemple des cours préparatoires ou en proposant un [Bulletin de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#). Celui-ci est rédigé par des professeurs du Cnam et des professionnels et propose de nombreux articles couvrant un large spectre des recherches scientifiques et techniques de l'époque.

En 1924, la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit également le jour au sein du Cnam. Celle-ci s'intéresse avant tout à faire connaître les élèves diplômés et a à cœur leurs intérêts professionnels. Elle propose sa propre publication, le [Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#) où la vie de l'association et certaines activités Cnam sont présentées ainsi que quelques travaux.

En 1928, ces deux Sociétés, ayant des objectifs semblables, décident de conjuguer leurs efforts en s'unissant pour former la nouvelle Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers. L'année suivante leurs deux publications respectives vont elles aussi fusionner et ainsi donner naissance à la [Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#). Avant tout tournée vers la vie de la société la première année, elle s'étoffe dès 1930 pour mettre en avant des avancées scientifiques et techniques et les équipes de recherches du Cnam. Paraît également dans ces années-là le [Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#), publication de quelques pages informant les auditeurs sur la vie de la Société.

L'union de ces deux sociétés ne semble pas satisfaire tout le monde puisque dès 1930 l'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit le jour. En 1942, l'Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (crée en 1908) reprend du service en s'émancipant de la Société créée en 1928.

Après une longue période sans parution le [Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#) voit le jour, né de la collaboration de l'Union des ingénieurs et de l'Association des élèves et anciens élèves. Organe de liaison entre les deux Sociétés, le Cnam et les auditeurs, il informe ces derniers des manifestations et cours proposés, mais est aussi un instrument pour faire connaître les travaux des ingénieurs et anciens élèves à la communauté scientifique.

Julie Sautel
Direction des bibliothèques et de la documentation, Cnam

Y-11y 103-E

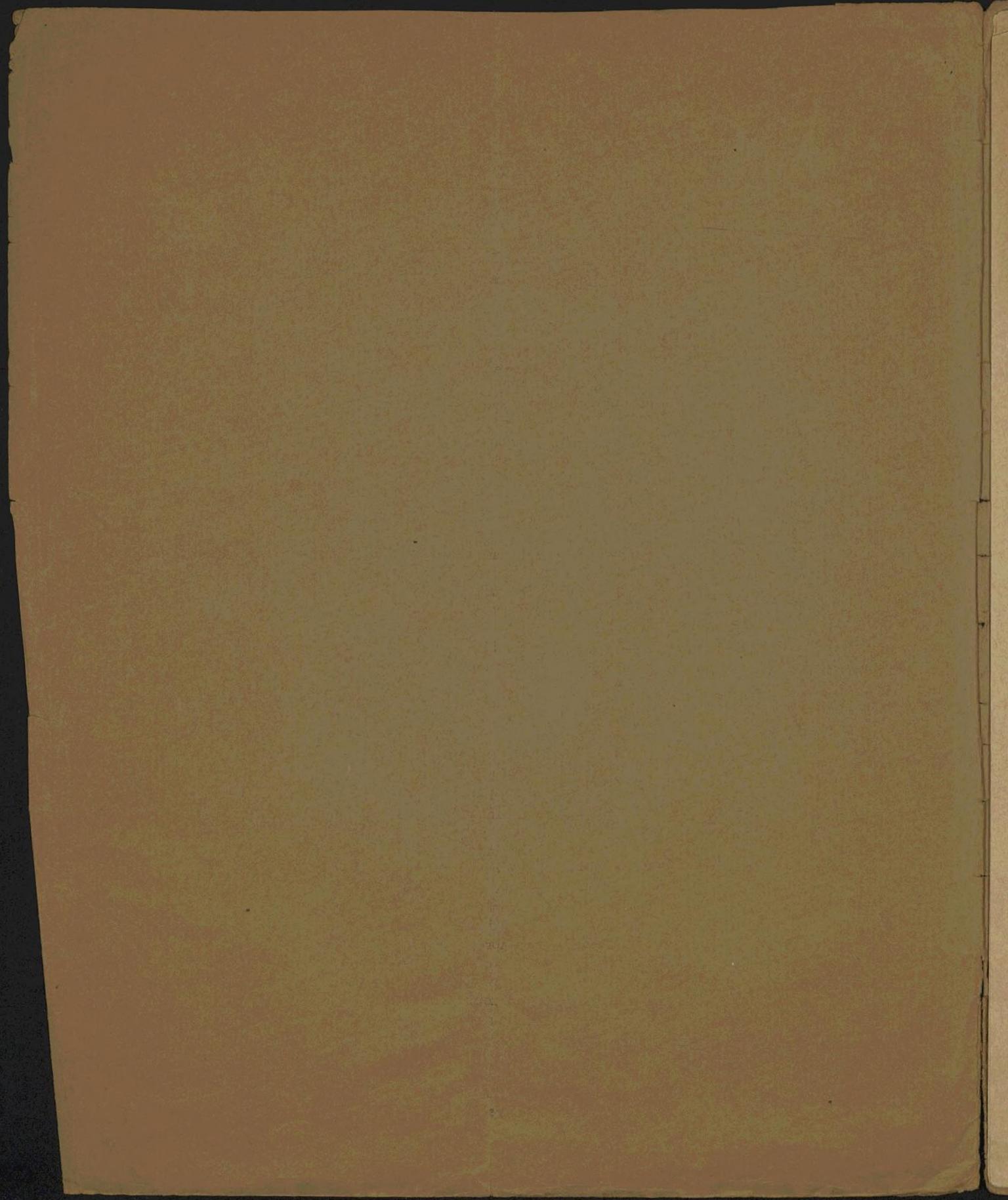
199
n° 69 - 74
Avril 1935. 1 nov 34

Bulletin Mensuel de la Société
DES
**ANCIENS
ÉLÈVES ET INGÉNIEURS
DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES
ARTS ET MÉTIERS**

232, Rue St-Martin
PARIS 3^e

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS





8-Ky 103

179
CAM
BULLETIN MENSUEL N° 74 - NOVEMBRE 1938

BULLETIN MENSUEL

(Bulletin des Ingénieurs et Techniciens C.A.M.)
de la Société des Anciens Elèves & Ingénieurs du
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS & METIERS
292, rue Saint Martin, PARIS 3^e

1^e LE PROCHAIN DINER MENSUEL aura lieu le Vendredi 11 Novembre (Jour de Fête Nationale) à 19 h.30 au Restaurant VITRE, 241 rue St Martin, Paris, 3^e, comme d'usage. Nous serions très désireux que nos camarades réservent leur soirée et viennent nombreux à ce cordial dîner. Les Dames seront les bienvenues.

2^e VISITES pour NOVEMBRE.

1^e SALON DE L'AERONAUTIQUE. - Le Dimanche 27 Novembre à 9 heures30 Porte de l'Entrée Principale au Grand Palais - aux Champs Elysées, sous la conduite de notre Secrétaire Général. Le nombre d'entrées étant limité, prière donner nom et prénoms, par poste, à n/ secrétaire, avant le 20 Novembre.

2^e VISITES DU MOIS D'OCTOBRE. Le Musée de l'Air a fort intéressé une vingtaine de sociétaires. Le Salon de l'Automobile a été visité le Dimanche 23 Octobre par une trentaine de C.A.M sous la conduite de notre dévoué secrétaire général.

3^e CARNET - LÉGION D'HONNEUR. Nous avons appris avec infiniment de plaisir la récente nomination de M. MAILLARD. Professeur au CAM comme Chevalier de la Légion d'Honneur. Nous renouvelons à M. MAILLARD toutes nos sincères félicitations.

4^e LES COURS AU CAM. - reprendront au début de Novembre. Ci-dessous Tableau des Cours avec indications utiles :

Cours	Professeurs	Jours et heures	Début des Cours
Electricité Industrielle	MM. LEFRAND	Lundis & Jeudis à 20 h.	3 Novembre
Chimie Tinctoriale	WAHL	d° d°	3 "
Histoire du Travail	SPINASSE	d° d°	3 "
Navigation Aérienne	TOUSSAINT	Lundis à 20 heures	7 "
Mathématiques	Ste LAGUE	Lundis & Jeudis à 21h15	3 "
Constructions Civiles	MESNAGER	d° d°	
Prévention accidents du Travail	SALMONT	d° d°	1 Décembre
Chimie Générale	DUBRIS AY	d° d°	3 Novembre
Conf. Compl. Chimie Ind.	X	Mardis à 20 heures	X
Filature et Tissage	MAILLARD	Mardis et Vendredis 20h.	4 Novembre
Organis. Scientifique Travail	DANTY LA FRANCE	d° d°	4 "
Métallurgie, Travail métaux	GUILLET	d° d°	4 "
Téléphonovision	HUGUENARD	Mardis 20 heures	8 Novembre
Mécanique	METRAL	Mardis & Vendredis 20.15	4 "
Chimie app. chauffage ind.	VERON	d° d°	5 "
Art appliquée aux Métiers	MAGNE	d° d°	4 "
Electricité appl. à Traction	PARODI	d° d°	4 "
Physique Générale	FLEURY	Mercredis Samedis 20h.	5 "
Droit Commercial	PERCEROU	d° d°	5 "
Chimie Agricole et Biolog.	JAVILLIER	d° d°	5 "
Chimie Ind. Chaux Ciments	LAFUMA	d° d°	9 "
Photogrammétrie	ROUSSILHE	d° 20.15	5 "
Géographie Commerciale	MAUTOUX	d° d°	5 "
Physiologie du Travail	X	d° d°	X
Machines	MONTEIL	d° d°	5 Novembre
Economie & Technique Bancaire	ARDANT	Mercredis à 21h.15	9 "
Assurances	MALINSKI	Jeudis à 20 heures	3 "
Métrologie générale et Ing.	FLEURY	Vendredi à 18 heures	4 "

5^e L'INSTITUT DE TECHNIQUE SANITAIRE et hygiène des industries dont M. HEIM de BALSAC est le Directeur ouvrira ses cours en Décembre prochain. Son programme comporte deux années

1^e Année : Généralités et technique sanitaire urbaine

2^e Année : Technique sanitaire des constructions, habitations et batiments publics
Technique sanitaire des Usines et des Ateliers

Technique sanitaire rurale.

Technique sanitaire coloniale

Enseignement pratique.

Cet enseignement est préparatoire au Brevet de "Technicien Sanitaire". Consulter l'affiche spéciale, aux CAM, pour conditions d'admission.

6^e PREPARATION MILITAIRE SUPERIEURE P.M.S. Le Conservatoire des Arts & Metiers fait partie des Grandes Ecoles admises à la P.M.S. Ses élèves peuvent donc effectuer leur préparation militaire supérieure. Consulter à cet effet les notes affichées au CAM et s'inscrire auprès de M. ASH, à la Direction du Conservatoire.

7^e CONFÉRENCES SUR LES INDUSTRIES DU LIVRE. A Parti du vendredi 4 Novembre prochain, le soir à 20h30 au Cercle de la Librairie 117, brd St Germain, Paris, notre excellent camarade CAM J. DEGAAST, Ingénieur, fera une très brillante série de conférences fort documentées et illustrées par des projections lumineuses en noir et en couleur, sur la fabrication des pâtes à papier - du papier - du carton, des différents procédés d'impression - d'illustration - sur le Livre, son brochage, sa reliure, etc...

Pour renseignements, inscription, envoi du programme détaillé avec dates des conférences, s'adresser à M. DEGAAST, 17, rue de Neuilly, Fontenay sous Bois (Joindre un timbre pour la réponse).

8^e COEURS DE MECANIQUE. M. le Professeur METRAL a fait don à notre Société d'un exemplaire du Livre "Mécanique" 1^e partie- dont il est l'auteur et que vient d'édition la Maison Delagrave. Cet ouvrage donne des notions indispensables de cinématique statique - Dynamique - pour aborder, avec fruit, le cours de mécanique professé au CAM par M. METRAL.

Par une disposition heureuse et des explications attrayantes, la lecture de ce livre est fort agréable. Nous exposerons ce cours à notre Permanence du Mardi et engageons nos amis à venir le feuilleter.

Nous renouvelons à M. METRAL nos sincères remerciements.

9^e REGLE A CALCUL. Signalons un petit opuscule sur la pratique de la règle à calcul dû à un élève du CAM. C'est une méthode simple et directe facile à comprendre, qui comporte de nombreux exemples. En vente chez le concierge du CAM Frs 6.-

10^e LECONS D'OUVERTURE. Cours d'Assurances (au point de vue économique et juridique - par M. MALINSKI), la première leçon aura lieu le Jeudi 3 Novembre à 20 heures amphithéâtre A. CEAIRE D'AGRICULTURE et productions agricoles dans leurs rapports avec l'Industrie. M. Pierre CHOURD, Professeur. La leçon d'ouverture aura lieu le Vendredi 4 Novembre à 20h. (amphithéâtre C, sous la présidence de M. le Ministre de l'Agriculture).

12^e PERMANENCE DU MARDI. Elle aura lieu, chaque mardi de 19h.30 à 22h. Salle "I" au CAM, comme les années précédentes, durant toute la période des cours. A ce sujet, nous engageons les sociétaires et amis qui désireraient collaborer à cette permanence de se faire connaître d'urgence au Secrétaire Général. Exceptionnellement la 1^e permanence aura lieu le Jeudi 3 Novembre.

13^e Que les sociétaires qui sont en retard pensent à leur devoir de sociétaire et qu'ils envoient aujourd'hui même 20 francs par chèque postal compte chèque postaux Paris 1207-33.

13^e NOUVEAUX ADHERENTS Nous rappelons très volontiers, que les CAM qui se feront inscrire dès maintenant à notre Société bénéficieront de ces avantages et leur cotisation comptera pour 1939. A ce sujet, nous faisons appel aux "dévoués" pour qu'ils fassent une efficace propagande autour d'eux. Nous demandons également des "Délégués" pour nous représenter dans les amphithéâtres et Laboratoires. Se faire connaître en écrivant à notre Secrétaire Général.

15^e DU VINGT-CINQUIÈME ^{D^e} SECONDE AU MILLIONIÈME DE SECONDE.

Les perfectionnements apportés dans la prise de vues cinématographiques permettent d'étudier dans des domaines tout à fait différents-mécanique, microscopie, biologie, sports etc.. des manifestations dynamiques que l'impossibilité d'analyse nous empêchait d'améliorer ou simplement de comprendre. Car plus les vitesses s'accroissent, en ce siècle de la vitesse, plus rapide est le mouvement élémentaire. Aussi bien est-il normal que la photographie ait elle-même subi cette nécessité d'aller plus vite pour fixer sur l'émulsion le mobile qui intéresse. Et c'est un grand honneur pour l'ingénieur d'avoir obtenu les résultats dont nous allons causer et qui sont la base des progrès de laboratoire et industriels réalisés dans la plupart des branches d'activité de l'esprit humain; construction de machines, balistique, aviation, métrologie, étude du mouvement des liquides pulvérisés ou non, des vapeurs et des gaz, etc...

Avec l'appareil photographique à bon marché, l'amateur peut, avec des laps de temps allant du 1/25^e au 1/100^e, fixer assez difficilement sur la plaque l'attitude d'un personnage en marche, Grace au "Compur" il a la possibilité du 1/500^e de seconde. Avec l'obturateur à rideau en toile caoutchoutée, il peut atteindre le 1/2000^e, tandis que l'obturateur à rideau métallique lui accorde le 1/2500^e. Mais ces vitesses d'obturation sont insuffisantes pour obtenir la photo d'un projectile ou simplement la netteté d'un avion saisi dans le champ de l'objectif !

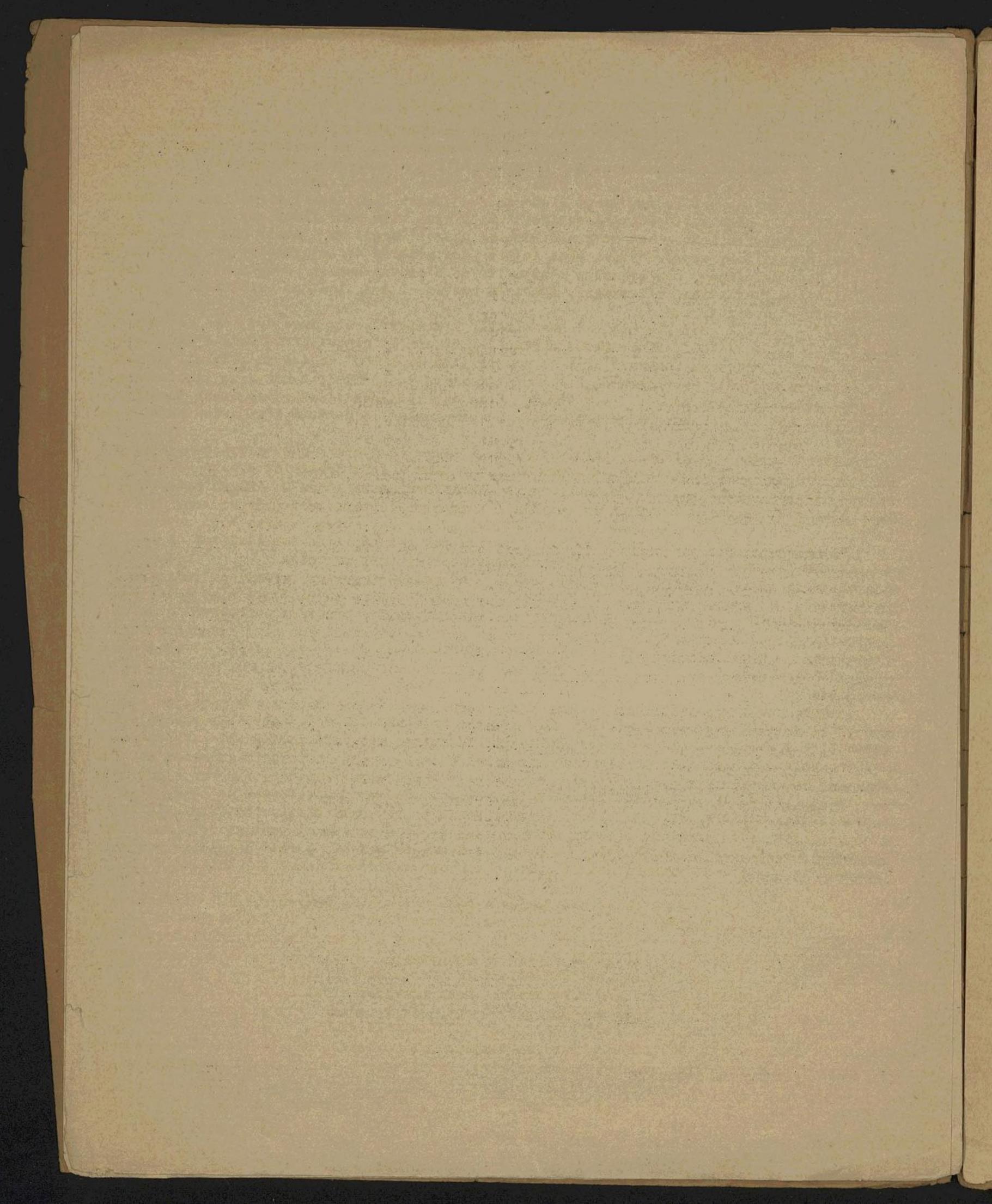
L'appareil cinématographique ordinaire, tout comme l'appareil photographique, a dans les domaines que nous envisageons des possibilités tout à fait restreintes. En effet, la cadence est de 16 images à la seconde pour le cinéma ordinaire et de 24 images pour le sonore. Mais les techniciens ont eu la faculté d'augmenter la vitesse de déroulement du film, et avec les laps de temps de plus en plus réduits qu'ils ont obtenu - avec bien entendu un éclairage intense correspondant-, ils ont pu fixer sur des négatifs des stations de mobiles rapides pour lesquelles notre œil et la photographie étaient aveugles.

Après des essais exécutés au cours de longues années et qui ne furent pas toujours couronnés de succès, après des efforts où la patience fut plus qu'ailleurs mise à l'épreuve, deux méthodes surgirent que nous pouvons résumer dans les procédés suivants: d'un côté l'enregistrement par le cinéma pour la fixation d'un fait isolé ou pour des phénomènes n'ayant pas le caractère périodique, de l'autre l'élaboration de moyens dits "stroboscopiques" qui impliquent la périodicité.

L'examen des tentatives entreprises révèle que la source à intensité constante fut tout d'abord choisie malgré les études de Topler qui avait déjà utilisé, au cours du siècle dernier, l'étincelle électrique. Puis d'opinatres physiciens pensèrent résoudre plus aisément le problème en ayant recours aux séries d'étincelles très brèves obtenues entre deux électrodes par la décharge d'un condensateur. La mise au point de cette méthode qui fut longue et minutieuse permit d'atteindre des temps excessivement rapides. De sorte que l'évolution de la technique a donné soit des appareils à mouvement discontinu de l'émulsion et à éclairage uniforme du sujet, soit des appareils à mouvement continu du film et à éclairage uniforme de l'expérience, soit enfin des appareils à mouvement continu de l'émulsion et à éclairage discontinu du sujet. Ce sont ces derniers qui ont permis de réaliser les grandes fréquences que, jusqu'à nouvel ordre, on peut considérer comme un maximum.

Avant toute chose, nous pourrions donner à nos lecteurs un aperçu sur les difficultés de prises de vues cinématographiques ordinaires, et sur l'obtention en projection de la cadence normale, du ralenti de l'accéléré. Mais la plupart d'entre eux sont familiarisés avec ces notions qu'il est d'ailleurs facile de concevoir. Aussi n'y a-t-il aucun empêchement, en ce qui concerne les appareils à éclairage constant, à décrire celui de M. A. GUILLET, professeur à la faculté des Sciences. Nous nous bornerons d'ailleurs à exposer dans le détail cette réalisation qui date de 30 ans, car le cadre de ces quelques colonnes ne nous permet pas de suivre pas à pas les progrès accomplis depuis.

L'appareil de M. A. GUILLET comprend un tambour mobile sur le pourtour duquel sont placés des petits miroirs (cinquante). Ces miroirs argentés ont leur surface tangente au



cercle selon lequel ils sont placés, et ils sont réglables.

Un objet donne une image après réflexion sur chacun des miroirs, sur un film qui se déplace d'un mouvement continu et dont la vitesse sera mille par rapport à celle relative de l'image. L'émulsion subit l'action des rayons dont l'objet est l'origine lorsqu'elle passe devant une fenêtre.

Ce principe nouveau ouvrit la voie aux chercheurs qui améliorèrent la construction de façon à pouvoir réaliser de grandes vitesses du tambour ne mettant pas en danger les organes de la machine. Et c'est ainsi que l'on retrouve aisément l'appareil Guillet dans ceux qui suivirent et qui ne sont eux aussi que la réalisation d'une succession d'images réfléchies sur le film par les miroirs successifs.

Des perfectionnements furent apportés qui peuvent se résumer dans l'emploi d'obturateurs automatiques pour remédier aux surimpressions, dans l'accroissement des vitesses de rotation, dans la façon de disposer et d'enrouler le film, dans l'entraînement plus judicieux des arbres, du tambour et du miroir tournant, dans la limitation du champ de projection de l'image sur la pellicule, enfin dans la robustesse de l'appareil dont toutes les parties ont à supporter de grands efforts qui sont fonction du nombre de révolution. Et en résumé on est arrivé à monter des appareils donnant les uns une fréquence de 20.000 images à la seconde, les autres de 40.000 images à la seconde.

En terminant ce petit exposé se rapportant à l'emploi de l'éclairage avec source lumineuse constante, nous signalerons que Magnan et Huguenard ont mis au point un appareil basé sur un enregistrement multiple obtenu par un obturateur tournant. Les quatre fenêtres de cet obturateur découvrent tour à tour quatre objectifs et chacun de ces objectifs impressionne le quart de la largeur du film.

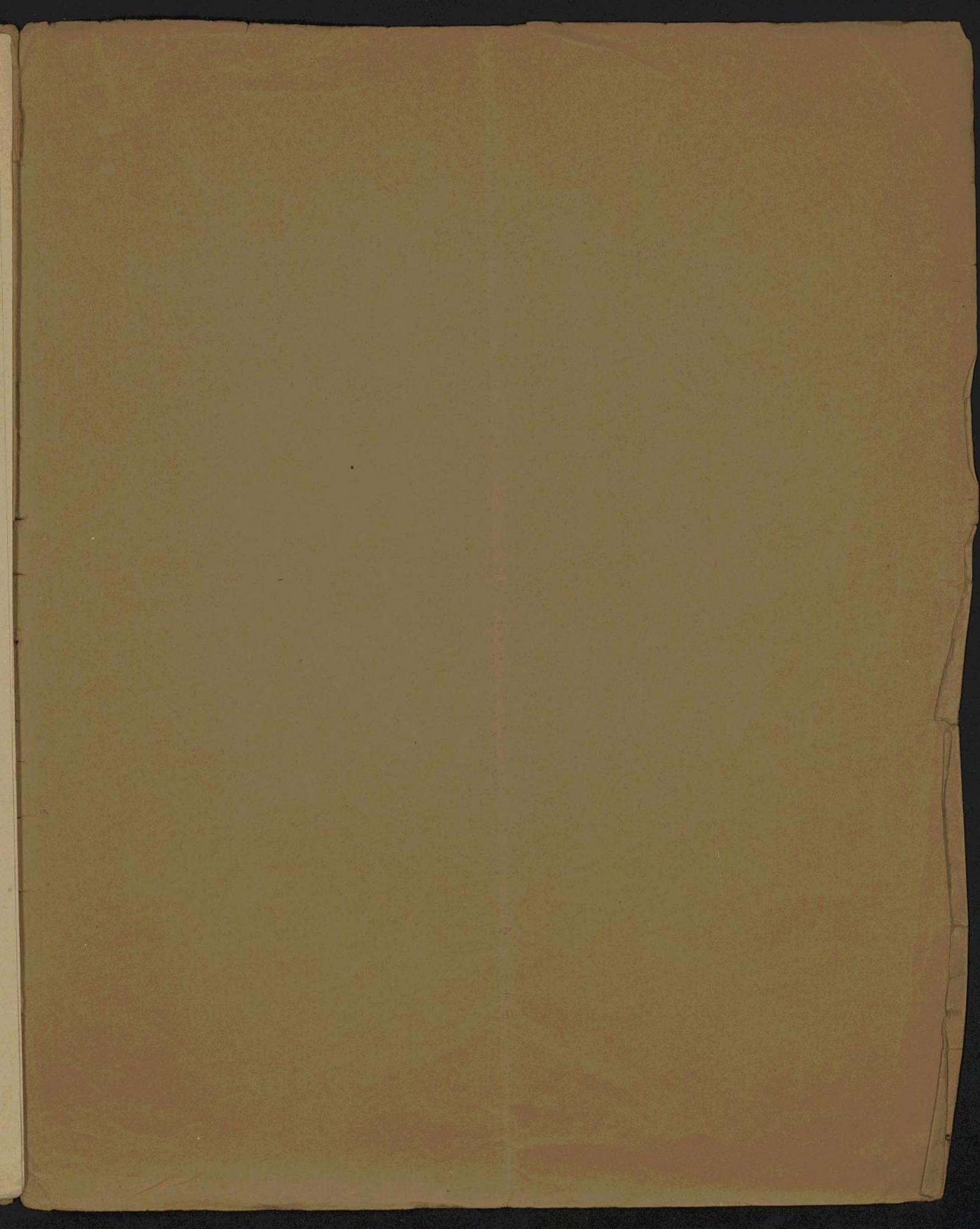
L'importance des appareils à déroulement continu du film et à éclairage discontinu ne saurait échapper puisque, comme nous l'avons écrit plus haut, ils ont permis d'obtenir des résultats aussi imprévus que remarquables. La source lumineuse alternative de grande intensité et de grande fréquence est donnée par une étincelle entre deux électrodes. Mais une mise au point, par M. Georges CLAUDE, des tubes à néon a permis d'employer sur une grande échelle des projecteurs puissants qui se sont substitués dans la plupart des cas à l'étincelle. Cette substitution des tubes à néon ou à mercure donne, au reste, des colorations de la source du plus heureux effet au point de vue photographique et au point de vue emploi.

En raison de ses applications nombreuses, nous accorderons dans ces lignes une large part à la méthode stroboscopique qui sera bientôt centenaire. C'est elle qui a permis à GUYOT de mesurer l'amplitude des vibrations de la plaque d'un téléphone. Ce procédé qui n'était guère employé qu'au laboratoire commença à se vulgariser. Dans tous les cas nos lecteurs le connaissent parfaitement, et nous ne reviendrons pas sur sa théorie. Nous dirons seulement qu'il permet d'analyser le mouvement par positions statiques successives ou de réaliser le ralenti; et que M. A. GUILLET a obtenu, il y a bien longtemps déjà, un stroboscope à corde vibrante et lampe à néon dans lequel une corde vibrante entretenue électriquement ouvre et ferme le circuit primaire d'une bobine dont le secondaire alimente une lampe à néon.

(à suivre dans notre BULLETIN de Décembre)

Le travail ne peut procurer de la joie que s'il est accompli avec amour et si la joie n'accompagne pas le travail, celui-ci devient le pire des supplices.

Le GERANT : JEAN de FEZ, Secrétaire Général,..... 8, rue de Rome, PARIS 8°
..... polycopié par lui-même.....



COMPAGNIE DES INGÉNIEURS-CONSEILS

En Propriété Industrielle

■ Anc^e Association Française des Ingénieurs-Conseils
en Propriété Industrielle

FONDÉE EN 1884

EXTRAIT DES STATUTS

ART. 2 - La Compagnie a pour but: 1^e De grouper les Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle qui réunissent les qualités requises d'honorabilité, de moralité et de capacités; 2^e de veiller au maintien de la considération et de la dignité de la profession d'Ingénieur-Conseil en Propriété Industrielle.

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES

ARMENGAUD Aîné ♀ 3	Ingénieur civil des Mines, licencié en Droit Ingénieur des Arts et Manufactures Licencié en Droit	21, boulevard Poissonnière, PARIS GUTENBERG 0-99
ARMENGAUD Jeune	Ancien Élève de l'École Polytechnique Résidante (Mécanique)	23, boulevard de Strasbourg, PARIS TAITROU 30-30, 30-31, 30-32
E. BERT ♀ 3	Ingénieur des Arts et Manufactures Docteur en Droit	112, boulevard Haussmann, PARIS ÉLYSÉES 61-69
G. de KERAVENANT ♀ 3	Ingénieur des Arts et Manufactures	
C. BLETRY ♀ 3	Ancien Élève de l'École Polytechnique Licencié en Droit	2, boulevard de Strasbourg, PARIS ROTZARIS 39-39 et 39-89
G. BOUJD 3	Ancien Bâche de l'École Polytechnique Ingénieur de l'École supérieure d'Electricité	8, boulevard Saint-Denis, PARIS NORD 20-89
H. BRANDON G. SIMONNOT & L. RINUT	Ingénieur des Arts et Métiers Diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers	49, rue de Provence, PARIS TRINITÉ 11-58 et 11-68
A. de CARSALADE DU PONT ♀ 3	Ancien Élève de l'École Polytechnique	63, avenue des Champs-Élysées, PARIS ÉLYSÉES 66-67 et la suite
CASALONGA ♀ 3	Licencié en Droit	8, avenue Foch, PARIS ÉLYSÉES 63-69
CHASSEVENT & P. BROU	Docteur en Droit Ancien Bâche de l'École Polytechnique Licencié en Droit	34, avenue de l'Opéra, PARIS OPÉRA 94-40 et 94-49
P. COULOMB ♀	Ingénieur des Arts et Manufactures Licencié en Droit	48, rue de Molte, PARIS OBÉRKAMPF 53-63
H. ELLUIN ♀ & A. BARNAT 3	Ancien Élève de l'École Polytechnique Ingénieur de l'École supérieure d'Électricité, licencié en Droit Ingénieur des Arts et Métiers	80, rue St-André, PARIS TRINITÉ 58-20, 58-21 et 58-22
GERMAIN & MAUREAU 3	Ingénieur de l'École Centrale lyonnaise Ingénieur de l'Institut Electro-Technique de Grenoble	31, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON FRANXIN 07-33
F. MARIE ♀ & G. BRUNETON ♀ 3	Ingénieur des Arts et Manufactures Ingénieur des Arts et Manufactures	31, rue du Rochefoucauld, PARIS TRINITÉ 34-29
L. JOSSE ♀ 3 & KLOTZ ♀	Ancien Élève de l'École Polytechnique	17, boulevard de la Madeleine, PARIS GUTENBERG 16-63
A. LAVOIX ♀ A. GEHET & E. GIRARDOT 3	Ingénieur des Arts et Métiers, Ancien Élève de l'École Centrale Ingénieur des Arts et Métiers Ingénieur des Arts et Manufactures	2, rue Blanche, PARIS TRINITÉ 92-22, 92-23 et 92-24
P. LOYER ♀ 3	Ingénieur des Arts et Manufactures Licencié en Droit	23, rue Lavoisier, PARIS ANJOU 07-26
A. MONTEILHET ♀ 3	Ancien Élève de l'École Polytechnique	2, rue de l'Étoile, PARIS EUROPE 60-29
A. RÉGIMEAUD ♀ 3	Ingénieur Civil des Ponts et Chaussées, Docteur en Droit	37, rue Victor-Emmanuel III, PARIS ÉLYSÉES 54-59

La Compagnie ne se chargeant d'aucun travail, prière de s'adresser directement à ses membres,
en se recommandant de la présente publication.

